

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2021, 21h.

Présents : Jean-Pierre GAY, Norbert ESCALIER, Véronique BIDON, Philippe ANDRE, Gilles TOUAT, Cécile LIOTARD, Muriel BRUNET, Maëlle MICHEAU.

Excusés : Éric RANGER, Anne VREVEN.

Absent : Lionel ASTIER.

Approbation du compte rendu de la réunion du 15 juillet 2021.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GAY.

1/ DELIBERATION BAIL LOCAL ORTHOPHONISTE.

Une délibération doit être prise pour autoriser le Maire à signer le bail avec Nathalie FAKLER, orthophoniste. Cécile présente le bail au conseil municipal. Ce dernier fixe, entre autres, le montant du loyer à 180€/mois plus 20€ de charge par mois pour une durée de 9 ans. Le montant du loyer sera révisé automatiquement chaque année, à la date anniversaire, en fonction de la variation de l'indice national du coût de la construction publié par l'INSEE. Gilles demande à ce que soit rajouté dans le bail un accès au local, avec l'accord de la locataire sur l'horaire, en cas de panne électrique car le compteur de la salle de la Mairie se trouve dans le cabinet d'orthophonie.

Le conseil valide ces propositions et autorise Cécile à signer les documents correspondants.

VOTANTS : 8 POUR : 8

2/ DELIBERATION BAIL LOCAL ACCA DIANE DE L'EYGUES.

Tout comme le point précédent, une délibération doit être prise pour autoriser Cécile à signer le bail. Le document est présenté au conseil municipal, le montant du loyer est fixé à 106€/mois, les charges d'eau et d'électricité sont à la charge de l'ACCA (compteurs indépendants dans le local). La durée du bail est fixée à 9 ans. Le montant du loyer sera également révisé chaque année.

Proposition validée par le conseil, Gilles TOUAT, président de l'ACCA, ne prend pas part au vote.

VOTANTS : 7 POUR : 7

3/ COUPE AFFOUAGERE DE RASCUGNE.

Dans le cadre de la gestion de la forêt communale, l'ONF propose à la commune une coupe de bois dans la forêt de Rascugne pour l'exercice 2022. Le conseil valide la proposition de coupe affouagère. Elle se situera le long de la piste forestière après la précédente coupe. L'ONF propose la rédaction d'un règlement afin de fixer une date de fin de coupe pour éviter que des lots ne soient jamais finis. Une annonce va être faite pour avertir les habitants de la commune en précisant bien que l'accès pour s'y rendre est long et qu'il nécessite un véhicule adapté.

VOTANTS : 8 POUR : 8

4/ POMPAGE DE SIRONNE.

Cécile souhaite informer le conseil municipal sur l'avancement de ce dossier complexe. Pour rappel le local du pompage doit être construit dans le périmètre immédiat des sources des Frayères en contrebas du hameau de Sironne. Le terrain appartient à Patrick BRUNET qui ne souhaite pas signer les documents de vente des parties des parcelles concernées malgré l'arrêté de reconnaissance d'utilité publique de la ressource en eau. Le 22 avril dernier, la Préfecture a pris un arrêté de cessibilité, valable 6 mois, qui devait permettre de trouver un accord à l'amiable avec le propriétaire, ce qui n'a pas été le cas. Conformément à la procédure, Cécile a saisi le juge d'expropriation afin de faire le nécessaire.

5/ QUESTIONS DIVERSES.

-Assainissement à Quarante : malgré l'intervention de l'entreprise Arnaud Assainissement pour déboucher la canalisation avant la fosse septique de Quarante le mois dernier, cette dernière s'est rebouchée. Une partie des buses est cassée et cela obstrue le passage. Serge PASCAL est mandaté pour remplacer 40m de canalisation béton par du tuyau en PVC.

-Adressage : la date du mercredi 6 octobre, 20h30, est fixée pour travailler sur ce sujet.

-Cécile signale qu'il y a eu une coupure d'eau à Sironne fin août, il s'agissait d'un robinet oublié qui vidait le réservoir du hameau et non pas une fuite comme nous pouvions le craindre. Elle remercie Philippe et Gilles pour le temps qu'ils ont passé à trouver et résoudre ce problème.

-Les logiciels utilisés pour la comptabilité et l'état civil de la commune sont obsolètes, le remplacement de ceux-ci est très coûteux mais il faudra le prévoir au prochain budget.

-Damien NOTARIO, électricien, doit intervenir très prochainement avec sa nacelle pour changer des ampoules grillées sur des lampadaires de l'éclairage public. De plus en plus de communes font le choix d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit, ce point pourrait être débattu lors d'un prochain conseil municipal.

-Norbert fait remarquer que le chemin de la Mera, aux Isnieres, n'a pas été débroussaillé sur les bas-côtés. Il sera fait l'année prochaine en même temps que les autres. Il signale aussi qu'il y a plusieurs trous sur les chemins communaux notamment sur celui du Moulin tombé (Isnieres). Gilles qui, tous les ans, dans le cadre d'une prestation avec l'ESEAT, rebouche des trous avec de l'enrobé à froid, explique qu'il faudrait peut-être mieux se concentrer chaque année sur un secteur au lieu de se disperser sur l'ensemble des chemins.

-Norbert signale également que plusieurs compteurs d'eau sont à changer aux Isnieres, c'est également le cas au chef-lieu. Le coût des remplacements est souvent onéreux car il nécessite la pose d'un nouveau regard. Ce travail se fait en fonction des possibilités budgétaires.

-Norbert fait remarquer que le garde-corps sur le pont au-dessus de la Lidane, qui mène aux Isnieres bouge d'un côté. Nous allons nous rapprocher de la commune de Rosans (la rivière étant la limite entre les deux communes) pour voir les travaux à envisager.

-Le SYME05 vient sur la commune le 20 octobre 2021 à 10h pour faire le point avec les entreprises concernées sur le renforcement de la ligne électrique qui dessert le lieu-dit La Condamine et le

raccordement de la ferme de Bois de Trou chez Antoine Martel (raccordement pris à sa charge). Cécile et Norbert seront présents au rendez-vous.

-Maëlle signale que l'été les places de parking sont insuffisantes sur la place du village. Il va falloir réfléchir à trouver une solution sur ce problème récurrent.

-Véronique fait remarquer la mise en place du transport scolaire par la Région pour les élèves en primaire à l'école de Rosans pour l'année scolaire 2021-2022. L'ensemble du conseil municipal remercie Norbert pour son implication dans ce dossier.

-Cécile informe le conseil du pot d'accueil que Nathalie FAKLER, orthophoniste, organise samedi prochain à la salle des fêtes pour remercier l'ensemble des personnes qui ont permis son installation dans le secteur, auquel l'ensemble du conseil municipal est convié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.